

EXECUTIVE SUMMARY

Rapport de gestion — Exercice 2025

Document établi par l'IA sur la base du Rapport de gestion 2025 de la Commune de Jouxens-Mézery (préavis n° 06/2026).

Contexte institutionnel particulier

L'exercice 2025 a été marqué par deux événements majeurs : la démission de M. Oggier (Conseiller municipal) au 30 juin, et le décès du Syndic Serge Roy le 27 décembre 2025. La Municipalité a maintenu la continuité de l'action communale grâce à la mobilisation de l'équipe municipale.

CHIFFRES CLÉS

Comptes 2025

+ 1'182'246

CHF excédent de recettes

Fortune nette au
31.12.2025

+ 491'913

CHF (vs découvert en début
d'année)

Coefficient fiscal 2026

59 %

de l'impôt cantonal de base

Préavis soumis en 2025

8

dont 2 crédits d'investissement

RÉALISATIONS PAR DOMAINE

ADMINISTRATION & RESSOURCES HUMAINES

- Adoption unanime du règlement du personnel ;
- Restructuration complète du service de voirie; nouvelle équipe opérationnelle et performante ;
- Création d'un poste d'agent d'exploitation en conciergerie ;
- Passage à la comptabilité MCH2.

TERRITOIRE, TRAVAUX & MOBILITÉ

- Avancement du Plan d'affectation communal; séance de synthèse avec le Canton ;
- Crédits votés : mise en séparatif quartier Beau-Cèdre (CHF 311'000.-) et renouvellement éclairage public (CHF 238'500.-) ;
- Modernisation de la ligne LEB sur le territoire communal : gare et passage à niveau du Lussex ;
- Déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire communal ;
- Participation au projet régional de vélos en libre-service au sein de Lausanne Région / SDNL ;
- Procédure d'indemnisation liée au classement du secteur « A Grandchamp » en zone agricole protégée - dossier en cours d'instruction auprès du Canton.

ÉCOLES, JEUNESSE & SPORT

- Avancement du projet d'agrandissement du complexe scolaire de Jouxens-Mézery : étude de faisabilité présentée, bureau ArchiDT mandaté ;
- Construction du Belvédère lancée ;
- Nouvelle association de jeunes footballeurs ;
- Élaboration d'une politique sportive communale.

ENVIRONNEMENT & ÉNERGIE

- Adoption d'un règlement de protection du patrimoine arboré ; recensement complet des arbres du domaine public ;
- Transition énergétique : étude stratégique pour la mutualisation du chauffage et l'enveloppe énergétique des bâtiments communaux;
- Projet de galerie de dérivation de la Broye (5 communes) : statuts de l'AGEV finalisés et avalisés par la DGAIC ;
- Campagne de prospection géophysique (géothermie profonde).

AFFAIRES SOCIALES & ACCUEIL DE L'ENFANCE

- Population : 1'455 résidents permanents (vs 1'482 en 2024) - solde migratoire négatif, 12 naissances en 2025 ;
- Réforme cantonale : l'ARASPE sera dissoute au profit d'un ERAS autonome en 2026 ;
- Annonce du retrait de Prilly de l'AJENOL au 31.12.2026 — groupe de pilotage intercommunal mis en place.

PRINCIPAUX ENJEUX & PERSPECTIVES 2026

- Élections communales générales (printemps 2026) et constitution d'une nouvelle Municipalité
- Agrandissement du complexe scolaire de Jouxens-Mézery : crédit d'étude ASIGOS (1er semestre 2026)
- Plan d'affectation communal (PACom) : mise à l'enquête publique en 2026
- Préavis crédit d'étude pour l'assainissement énergétique des bâtiments communaux
- Approbation des statuts de l'AGEV et lancement de l'appel d'offres ingénierie galerie de la Broye et ruisseau des Baumettes ;
- Entrée en vigueur du règlement du personnel et élaboration des directives d'application ;
- Inauguration des installations sportives du Belvédère (juin 2026)

Synthèse générale

2025 a été une année dense, exigeante et structurante pour la Commune. Malgré des défis institutionnels majeurs, la Municipalité a :

- assuré la continuité des services,
- conduit des réformes internes essentielles,
- avancé des projets d'infrastructures déterminants,
- posé les bases de plusieurs chantiers stratégiques pour 2026–2031.

L'exercice 2025 présente une situation financière saine : excédent de CHF 1'182'246, fortune nette reconstituée à CHF +491'913 (contre un découvert en début d'année) et degré d'autofinancement de 307%. Toutefois, ce résultat repose en partie sur des rattrapages fiscaux non récurrents concentrés sur un nombre limité de contribuables, ainsi que sur un volume d'investissements modéré. La péréquation intercommunale (NPIV), en hausse à CHF 13.9 mio, absorbe plus de 85% des impôts structurels et continuera de peser sur la marge de manœuvre communale.

La Commune aborde ainsi la prochaine législature avec des finances assainies, une administration modernisée et une vision claire de ses priorités territoriales et énergétiques.